

tence indiscutable, avec un tact aussi et une prudence que n'ont pas toujours gardés ceux qui l'ont suivi dans cette voie. Un savant professeur du collège de France, M. Louis Havet, mène aujourd'hui une véritable campagne, par sa "pétition à MM. les membres de l'Académie française, en vue d'une simplification de l'orthographe," pétition que couvrent déjà des signatures nombreuses et considérables. Un autre professeur du collège de France, M. Michel Bréal, y a consacré un important article dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} décembre dernier. Le journal *le Temps* n'a pas cru déroger à sa gravité habituelle en la laissant discuter dans ses "Billets du matin." Je pourrais rappeler que deux sociétés se sont formées pour soutenir la réforme et que des grammairiens, des philologues en ont fait l'objet de plusieurs brochures. Par contre, les protestations, les objections, les réserves surtout, ne se sont pas fait attendre. Si les uns poussent l'Académie à céder au mouvement réformateur et même à en prendre la direction, d'autres, au contraire, pensent "qu'elle fera sagement de rester dans son rôle, qui est d'enregistrer sans hâte les changements qui d'eux-mêmes s'opèrent dans la langue." La réforme a donc des partisans nombreux, mais elle a aussi des adversaires; j'ajoute que ses partisans sont loin de s'entendre. En attendant que l'accord se fasse, s'il doit se faire, une agitation réelle existe, on ne saurait le méconnaître, et l'on peut dire que la discussion est ouverte. L'enseignement primaire peut-il y rester indifférent? Je ne le crois pas. Tant que la question s'est agitée entre les savants, il ne nous appartenait pas d'intervenir dans ce grave débat. Mais aujourd'hui qu'elle est sortie du cercle des érudits, et qu'un des principaux arguments qu'on fait valoir en faveur de la réforme est l'intérêt qu'elle présente pour le développement de l'enseignement primaire,

qui en serait grandement facilité, peut-être cette raison suffit-elle pour autoriser un inspecteur de ce modeste enseignement à en dire son avis. La tâche me sera rendue facile, du reste, par le récent article de M. Michel Bréal, où la question a été analysée dans toutes ses parties et présentée sous toutes ses faces, avec une clarté vraiment lumineuse.

I

DE L'ORTHOGRAPHE PHONÉTIQUE.

D'abord, que devons-nous penser, nous gens de l'enseignement primaire, de l'orthographe *absolument* phonétique, qui permettrait à chacun d'écrire comme il parle? Nous n'en sommes pas partisans, et voici nos raisons: 1^o Tous les Français ne prononçant pas les mêmes mots de la même manière, si l'orthographe se calquait sur la prononciation, il y aurait bientôt dans la langue écrite autant de variété qu'il y en a dans la langue parlée; or c'est la langue écrite, bien plus que la langue parlée qui a consacré l'unité de la langue française, et il importe de maintenir cette unité, qui n'est peut-être pas sans rapport avec celle de la nation elle-même. 2^o J'ajouterai que notre orthographe est phonétique, sans doute, en ce sens qu'elle peint le son et non l'idée. Mais est-ce à dire pourtant qu'elle ne fasse que reproduire le son? N'arrive-t-il pas que les mots existent pour les yeux comme pour les oreilles, et qu'ils portent l'idée elle-même directement à l'esprit, sans l'intermédiaire du mot oral? Tant que l'idée n'a pas été fixée par l'écriture, elle garde je ne sais quoi de vague et de flottant: après avoir entendu lire une lettre, nous aimons à la relire nous-mêmes; il semble alors que nous la comprenions mieux. Il serait donc à craindre qu'un changement trop brusque et trop considérable dans la manière d'écrire un mot, en lui enlevant les traits qui le rendent recon-